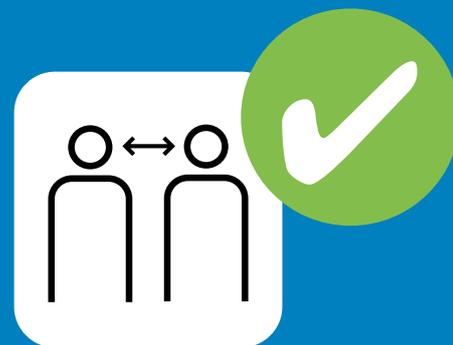


## > **Information aux clients – Coronavirus** **«Les interventions de service sont sûres** **à condition de garder ses distances.»**



## Vous ne courez aucun risque en faisant réaliser l'entretien dans cette situation extraordinaire!

Pour les entreprises de service et de maintenance, la santé des clients et des collaborateurs est une priorité absolue. Elles assument leurs responsabilités vis-à-vis de leur clientèle comme de leur personnel. Nous voulons vous présenter ici différentes mesures de prévention que nos techniciens de service doivent strictement respecter.

Malgré la situation extraordinaire, les entreprises doivent pouvoir poursuivre leurs activités normales à condition de respecter certaines mesures de précaution. Comme chaque année, le prochain hiver viendra et les entretiens sont indispensables au bon fonctionnement de votre chauffage.

Nous vous prions de ne pas repousser l'échéance d'entretien si vous ne faites pas partie d'un groupe à risque.

### > **Ce faisant, les points suivants sont importants:**

- > Une distance de deux mètres doit être obligatoirement respectée (par le technicien et le client).
- > Le client doit laisser le technicien travailler seul.
- > Le technicien garde ses distances à l'arrivée chez le client et au départ.



### > **Le travail du technicien est sûr, car:**

- > Le technicien fait le déplacement dans sa propre voiture.
- > Il effectue généralement seul son travail dans la chaufferie.
- > Au retour, il est à nouveau seul dans sa voiture.



### > **Les points suivants sont valables pour les techniciens de service:**

- > Nous respectons les mesures décrétées par l'OFSP.
- > Nous nous lavons les mains régulièrement en les savonnant soigneusement.
- > Nous utilisons du désinfectant ou des gants jetables (selon la disponibilité) et nous les éliminons de manière adéquate.
- > Nous ne donnons pas la main, que ce soit aux clients ou à nos collègues.
- > Nous évitons de nous trouver dans la même pièce que nos clients.
- > Nous respectons une distance de deux mètres par rapport aux autres personnes (clients et collègues).

